

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Paris, le 7 août 1995

Le Directeur de Cabinet

Monsieur le Président,

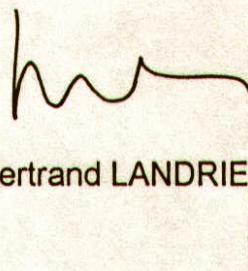
Votre lettre du 27 juin 1995 sur la question des essais nucléaires a retenu toute l'attention du Président de la République qui m'a confié le soin de vous répondre.

Les très larges consultations auxquelles le Président de la République a procédé depuis sa prise de fonctions ont montré qu'une ultime série d'essais souterrains dans le Pacifique était nécessaire pour permettre à la Nation de disposer en toutes circonstances de la force de dissuasion fiable et sûre qui garantit la protection de ses intérêts vitaux.

Cette série d'essais sera limitée en nombre, puisqu'elle en comportera huit, et dans le temps, puisqu'elle s'achèvera au plus tard le 31 mai 1996. Elle apportera à la France les données scientifiques et techniques qui lui permettront de s'engager sur la voie de la simulation et de se dispenser ainsi de nouveaux essais à l'avenir. Des missions scientifiques pourront se rendre sur place afin de s'assurer de l'innocuité de nos essais, tant pour les populations que pour l'environnement de la région.

Cette décision est pleinement compatible avec les obligations internationales contractées par notre pays. Elle lui permettra en particulier de se joindre, avant la fin de l'année 1996, à la conclusion du traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le Président de la République a clairement confirmé l'engagement de notre pays sur ce point.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Bertrand LANDRIEU

Monsieur Viktor BUSA
Président
Parlement Mondial pour la Sûreté et la Paix
10, via Marchese Roccaforte
Sicily
90143 PAI FRMO